



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 206/2025  
Date de la séance du CE : 26 février 2025  
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
N° d'affaire : 2024.GSI.2762  
Classification : Non classifié

## Stratégie partielle Promotion de la santé et prévention

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, arrête que la stratégie partielle Promotion de la santé et prévention est approuvée.

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

### Destinataires

- Toutes les Directions
- Chancellerie d'État

### Pièces jointes

- Rapport relatif à la stratégie partielle Promotion de la santé et prévention, en français et en allemand
- Stratégie partielle Promotion de la santé et prévention, en français et en allemand
- Évaluation des résultats de la consultation, en allemand